Cultures & Conflits

90 | été 2013
Où sont les murs ?

Le paradoxe de la modernisation carcérale

Ambivalence du bâti et de ses usages au sein de deux prisons belges

The paradox of prison's modernization. Inmates and wardens' use of ambivalent architecture in two Belgian prisons

David Scheer

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/conflits/18743
DOI : 10.4000/conflits.18743
ISSN : 1777-5345

Éditeur :
CCLS - Centre d'études sur les conflits lilberté et sécurité, L'Harmattan

Édition imprimée
Date de publication : 15 octobre 2013
Pagination : 95-116
ISBN : 978-2-343-01909-3
ISSN : 1157-996X

Référence électronique
David Scheer, « Le paradoxe de la modernisation carcérale », *Cultures & Conflits* [En ligne], 90 | été 2013, mis en ligne le 15 octobre 2014, consulté le 14 novembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/conflits/18743 ; DOI : 10.4000/conflits.18743

Creative Commons License

Le paradoxe de la modernisation carcérale

Ambivalence du bâti et de ses usages au sein de deux prisons belges

David SCHEER

David Scheer est criminologue au Centre de Recherches Criminologiques (CRC) de l'Université de Bruxelles (ULB067). Il mène actuellement une thèse de doctorat sous la direction de Philippe Mary, relative à l'architecture carcérale belge et aux usages sociaux des espaces en détention (Aspirant FNRS). Dans le champ français, il a notamment publié, aux côtés de Gilles Chantraine et Olivier Milhaud : « Espaces, discontinuités et surveillances mutuelles en établissement pénitentiaire pour mineurs » (Politix. Revue des sciences sociales du politique, *vol. 25, n° 97 : Territoires du contrôle social, 2012, pp. 125-148).*

Par une démarche comparative, cet article vise à confronter le quotidien de vie et de travail au sein de deux établissements pénitentiaires belges d'époques différentes afin de définir et de circonscrire une double problématique : le paradoxe de la modernisation carcérale *et* l'ambivalence du système carcéral au travers de l'architecture. Le premier axiome se base sur un constat relativement récurrent qui interroge: les vieilles prisons semblent davantage appréciées des détenus et du personnel au détriment des établissements pénitentiaires plus récents [1]. En effet, nombre d'agents pénitentiaires et de détenus disent préférer évoluer au sein d'anciennes prisons – parfois très vétustes et insalubres – qu'au sein de nouvelles constructions carcérales présentées comme plus propres, saines et confortable [2]. Cet étonnement, que nous allons

1 . Pour une autre analyse de ce paradoxe, dans le paysage institutionnel français, voir notamment : Salle G., « De la prison dans la ville à la prison-ville. Métamorphoses et contradictions d'une assimilation », *Politix*, vol. 25, n°97, 2012, pp. 75-99.

2 . Une recherche quantitative réçente, basée sur 548 questionnaires adaptés du "Conceptualising and Mesuring the Quality of Prison Life" (Cambridge University) et distribués dans la totalité des prisons belges, confirme ces propos. En effet, les établissements pénitentiaires les plus vétustes reçoivent les meilleures notes d'appréciation des détenus, et ce en tous points (relations avec le personnel, contacts familiaux, autonomie, respect… et même conditions matérielles). Voir : Vanneste Ch., Devresse M.-S. (eds.), *Recherche relative à la*

tenter d'illustrer par la comparaison de deux établissements, révèle ensuite, dans la foulée de la réflexion, un second constat : toute prison, dans sa construction même, porte en ses murs une ambivalence (presque un paradoxe) de laquelle il est difficile de s'extirper au quotidien. De fait, les prisons sont pensées et conçues dans un dessein particulier : tantôt dans une visée individuelle, tantôt dans une optique de gestion d'une population ; mais l'observation de ce quotidien de vie et de travail dévoile des adaptations [3] qui permettent au(x) bâtiment(s) – et donc au système – de subsister même si l'objectif initial n'est pas atteint. L'angle de recherche et d'analyse ici privilégié est celui des espaces. Sans revenir sur l'histoire architecturale de la prison [4] depuis le XVIIIe siècle, la prison est pensée *pour* être construite, et est pensée *dans* sa construction. C'est donc la matérialité du dispositif – ses murs, ses lieux, sa texture, sa palpabilité... – qui est en question. Partant, ce sont les lieux – les visibilités qu'ils offrent, les usages qu'ils permettent ou empêchent, les pratiques qu'ils façonnent ou préconisent, les mobilités qui y ont cours – qui seront l'objet de cette analyse.

En confrontant le quotidien de détention d'une prison édifiée en 1876, de taille modeste et reflétant un projet pénitentiaire assumé basé sur la réclusion monastique, à celui d'une prison construite en 2002, imposante et assurant une sécurité passive optimale, il est possible d'interroger ce paradoxe et de saisir l'ambivalence *de* et *dans* la détention. En se focalisant sur les espaces, cet article illustre donc les manières de vivre et de travailler dans des lieux tantôt vétustes – les actions quotidiennes oscillant alors entre flexibilité et rigidité –, tantôt presque immaculés – les acteurs profitant d'un cadre davantage adapté à la prison contemporaine, mais vécu comme déshumanisant. Dans la réalité, les deux constructions carcérales présentées ici sont, à plus de cent vingt années d'écart, la concrétisation d'une recette architecturale unique, et toujours renouvelée en Belgique [5] : une prison en étoile à quatre branches, de type « Ducpétiaux » [6]. Cependant, les manières de circuler, de communiquer, d'in-

classification et à la question des régimes au sein des établissements pénitentiaires, Institut National de Criminologie et de Criminalistique (INCC), 2011, notamment p. 230.

3 . En rapport avec les adaptations secondaires en institutions closes, voir : Goffman E., *Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les Editions de Minuit, 2007 (édition originale : 1968).

4 . Voir notamment et entre autres : Bentham J., *Le panoptique*, Paris, Milles et une nuits, 2002 (édition originale : 1791) ; Evans R., *The Fabrication of Virtue. English Prison Architecture, 1750-1840*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982 ; Johnston N., *Forms of Constraint. A History of Prison Architecture*, Champaign, University of Illinois Press, 2000 ; Fairweather L., McConville S. (eds.), *Prison Architecture. Policy, Design and Experience*, Burlington, Architectural Press, 2000.

5 . Nous faisons volontairement abstraction ici des quelques tentatives d'innovation architecturale et d'émancipation du modèle en étoile (type "Ducpétiaux") qui concernent les établissements pénitentiaires à régime fermé dans les années 1970. Historiquement, ces exceptions ont régulièrement été présentées comme des échecs.

6 . Du nom de l'architecte Édouard Ducpétiaux, inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance de 1830 à 1861. Voir notamment *Des progrès et de l'état actuel de la réforme pénitentiaire et des institutions préventives, aux États-Unis, en France, en Suisse, en Angleterre et en Belgique*, Bruxelles, société belge de librairie, 1837 ; et *Architecture des pri-*

teragir ou de s'approprier l'espace sont radicalement différentes – toujours paradoxales et ambivalentes – d'un établissement à l'autre. La description de ces agissements au sein de la détention (actions sur l'espace et modélisées par l'espace) permettent de définir notre double problématique – pourquoi les vieilles prisons sont-elles valorisées ? Quel est le décalage entre l'utilisation prescrite du bâtiment et les usages réels quotidiens au sein de ces prisons ? – et de déceler la manière dont ces deux axiomes s'agencent.

Finalement et en *post-scriptum*, par une brève analyse des projets de futures prisons en Belgique, il conviendra de décrire à la fois la reproduction historique de l'architecture carcérale (aux espaces rigides toujours dupliqués, impliquant diverses tentatives d'émancipation par rapport aux usages prescrits et qui semblent toujours vouées à l'échec) et les registres de légitimation mobilisés par l'administration pénitentiaire qui permettent au bâti carcéral de demeurer et d'être reproduit, malgré l'ambivalence *intra-muros* de toute détention.

Méthodologie

Les résultats présentés ici, nécessairement partiels, sont tirés de deux immersions ethnographiques de quatre mois chacune au sein des prisons de Verrouville et de Titalium [7] (dans cet ordre chronologique). Ces immersions, effectuées dans le cadre d'un doctorat en criminologie, ont eu pour grille d'observation privilégiée celle des espaces : observations dans tous les lieux de la détention, entretiens avec des détenus et des professionnels, partage du quotidien de vie et de travail… La démarche ethnographique consistait à s'intégrer dans la vie ordinaire de la prison, tant auprès des professionnels (partage du quotidien de travail notamment la nuit, prise de repas au sein du mess...) que des détenus (longues discussions en cellule, partage des activités...), afin de cerner et de comprendre les enjeux du quotidien carcéral et la banalité de la détention dans ces aspects spatiaux. Il s'agit donc d'une démarche impliquée – qui excuse, nous l'espérons, le caractère parfois égocentré des extraits de terrain présentés dans ce texte – par laquelle la position même du chercheur, au départ intrus, révèle de nombreux enjeux [8].

Outre ce matériau ethnographique, des plans d'établissements construits et de projets architecturaux ont été analysés, et des entretiens avec des personnes en charge de la conception et/ou des choix de sélection des projets ont été effectués. Si ces données ne sont pas mobilisées directement dans cet article – la recherche étant toujours en cours, les procédures de sélection des consortiums n'étant pas clôturées et le chercheur étant tenu par une clause de confidentialité –, elles ont tout de même participé à l'élaboration de la réflexion et viendront appuyer notre propos avec parcimonie.

sons cellulaires. Étude d'un programme pour la construction des prisons cellulaires, Bruxelles, Guyot, 1863.

7 . Par souci d'anonymisation des établissements pénitentiaires, les noms des prisons ont été modifiés. Que les méninges de mes collègues Dominique et Sybille soient ici remerciées pour leur productivité créatrice.

8 . Pour une analyse de la position du chercheur dans la recherche socio-anthropologique, voir : Olivier de Sardan J.-P., « Le "je" méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n°3, 2000, pp. 417-445.

Tout d'abord, une présentation de la première prison, notamment à l'aide d'extraits de terrain, révèlera un double enjeu : l'oscillation du quotidien entre flexibilité et rigidité. Ensuite, une présentation du second établissement mettra en évidence une autre facette du quotidien, entre quête de sécurité et processus d'isolation des acteurs [9]. Souligner le paradoxe de la modernisation carcérale (en confrontant deux établissements pénitentiaires d'historicités très différentes) permettra de relever l'ambiguïté qui règne au sein même de chaque lieu de détention.

Deux ambivalences, très différentes, du système carcéral seront enfin discutées avant de passer, après conclusion, à une très brève ouverture concernant les projets de construction actuellement déployés sur le territoire belge.

Le paradoxe de la modernisation carcérale

> « Ici [à la prison de Verrouville], c'est crade et ça pue, mais au moins y'a une ambiance. En plus des cafards, tu peux te faire des potes, tu croises du monde. Des copains de purge, mais aussi des chefs, hein. Tu vois comment ? C'est pas comme à Titalium. Là-bas, c'est chacun pour sa gueule ».

Voilà comment un détenu comparait, en quelques mots, le quotidien de vie au sein de deux prisons d'époques différentes, l'une très vétuste (Verrouville) et l'autre relativement récente (Titalium). Un agent pénitentiaire partageait ce constat :

> « À Verrouville, c'est un gros bordel, mais j'appelle ça un bordel organisé. Le boulot est fait, il est bien fait, et on rigole. Quand j'étais à Titalium, c'était la guerre. Il y avait plus de problèmes avec les collègues qu'avec les gars [les détenus]. C'est chacun pour soi. [...] C'était plus stressant. Pour tout te dire, j'avais des problèmes cardiaques à cause du stress, et quand je suis venu à Verrouville j'ai récupéré presque toutes mes facultés cardiaques. C'est pas moi qui le dis, c'est le médecin ».

9 . Lors de la rédaction de ce texte, nous avons choisi de gommer les données sociodémographiques des détenus et des membres du personnel côtoyés (âge, type de carrière professionnelle ou délinquante, statut…). Cette anonymisation radicale a nécessairement des répercussions sur l'écriture et l'interprétation, en favorisant peut-être une lecture strictement interactionniste et en déconnectant les discours et les pratiques des trajectoires individuelles. Il est tout de même important de noter qu'il n'existe que peu de contrastes entre les acteurs détenus ou employés dans les deux établissements. Par ailleurs, on observe régulièrement des transferts de détenus ou des mutations de personnels entre les deux prisons (engendrant un changement dans les pratiques individuelles sans, évidemment, changer la trajectoire individuelle précédente de chacun).

Si le quotidien – de vie pour les détenus, et de travail pour les professionnels – semble davantage confortable dans l'ancienne prison qu'au sein de la nouvelle, ce constat interroge la modernisation des établissements pénitentiaires. Un ensemble de facteurs semble conditionner le fait que la prison de Verrouville, pourtant sale et aux équipements souvent dysfonctionnels, soit valorisée par les acteurs de la détention au détriment de la prison de Titalium, plus neuve et présentée de l'extérieur comme un modèle en termes de confort, d'hygiène et de sécurité. Pour le regard extérieur et dans les médias, le contraste entre les deux établissements est frappant. La prison de Verrouville est présentée comme le modèle du pire dans la presse nationale : « [les] cellules, entre autres, font de la prison de [Verrouville] une institution hors-la-loi. Un comble ! Les détenus s'y partagent dix mètres carrés à trois ou quatre. Les murs sont sales et tachés d'humidité. Un seau remplace souvent la toilette, mais ne peut être vidé la nuit. Des mousses déchirées font office de matelas. Le plâtre tombe en miettes. Des robinets gouttent inexorablement. Les fils électriques sont à découvert. Les plombs sautent régulièrement Bref, les normes légales paraissent avoir été jetées aux oubliettes il y a longtemps » [10] ; alors que la prison de Titalium reçoit un meilleur traitement médiatique, la presse vantant « l'attention toute particulière [qui] a été portée aux moyens architecturaux permettant d'humaniser les lieux de travail et de vie du personnel et des détenus » et l'absence de surpopulation, et ne regrettant que l'implantation géographique de l'établissement [11].

Pourtant, à l'intérieur des murs, le constat est tout opposé. Et si les membres du personnel pénitentiaire et les détenus évoquent régulièrement l'usure des bâtiments de la prison de Verrouville qui oblige certaines adaptations des pratiques et engendre une routine qui se perpétue (le temps faisant son office), ce paradoxe de la modernisation carcérale apparaît comme plus complexe qu'un simple effet du temps. Derrière la différence apparente entre les deux prisons, il existe également un paradoxe interne au sein même des établissements entre les usages prescrits (dans le projet de conception, et dans les attentes de l'administration pénitentiaire) et les effets réels de la configuration des lieux. Nous allons donc faire émerger ce paradoxe dans un premier temps, avant d'analyser les décalages *intra-muros* dans un second point.

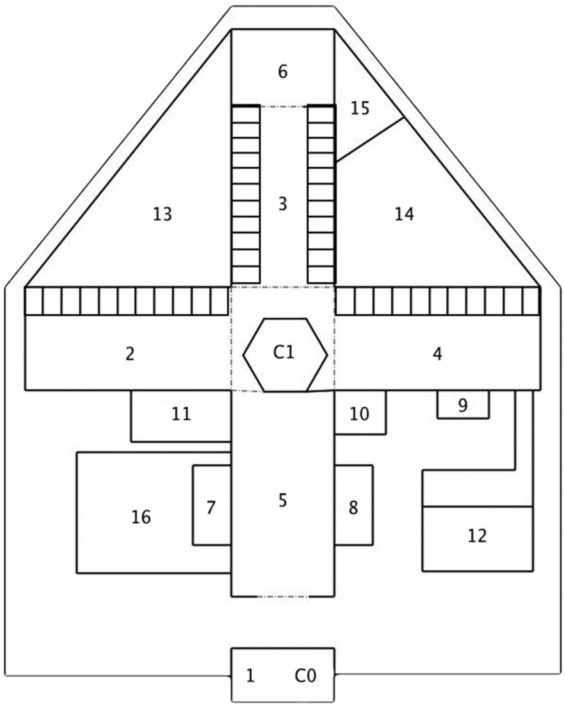
10. Moriamé B., « Les pires infrastructures carcérales sont prolongées », *La Libre Belgique*, 11 avril 2011.
11. Voir : SudPresse, « Seul inconvénient : sa mauvaise situation », 25 mai 2011 ; Régie des Bâtiments, « La prison de [Titalium] », mai 2002.

Prison de Verrouville (type Ducpétiaux), plus de cent trente ans après la construction

La prison de Verrouville fut construite en 1876 sur les plans de l'architecte E. Ducpétiaux (*cf.* illustration n°1). Il s'agit d'une prison cellulaire de taille modeste (160 places) sous la forme d'une étoile : du centre partent trois ailes composées chacune de trois étages de cellules. Dans la conception de l'architecte, la vie de l'établissement est entièrement tournée vers « le cellulaire », véritable cœur de la prison. Ce dernier, ayant lui-même vécu la promiscuité de la détention et étant convaincu de l'effet rédempteur de l'isolement, a placé l'enfermement cellulaire au centre des réformes pénitentiaires de l'époque. L'utilisation de la cellule comme véritable outil d'autoréflexion et de travail d'introspection visait à éviter les usages pénitentiaires en vigueur sous le régime français et qui consistaient à prendre le détenu, le jeter en prison, et en fermer la porte [12]. Si cette vision de l'incarcération semble aujourd'hui obsolète, l'utopie cellulaire d'inspiration monastique reste omniprésente dans les murs de la prison de Verrouville : frontispice de style baroque, cellules individuelles pour la plupart (aujourd'hui parfois fortement surpeuplées), fenêtres haut placées offrant une vue sur le ciel, vitraux…

En effet, hormis quelques aménagements architecturaux (l'ajout d'une annexe psychiatrique, notamment), la prison n'a jamais fait l'objet d'une véritable rénovation. C'est donc dans des lieux vétustes que les agents pénitentiaires travaillent et que les détenus vivent. Au sein de la prison, une zone de détention cellulaire avec une ouverture visuelle impressionnante, tant en horizontalité qu'en verticalité ; une fourmilière où se côtoient plus de 200 détenus et 160 agents pénitentiaires, ainsi que quelques intervenants psychosociaux ou religieux. Les détenus sont répartis en fonction de leur destination – les prévenus, les condamnés et les internés étant censés ne pas se rencontrer (la réalité est bien différente) – ou selon le degré d'ouverture du régime (deux ailes fermées, une aile « portes ouvertes », une autre destinée aux détenus travailleurs). Il est important de noter que tous les services destinés aux détenus sont directement mitoyens aux sections : le service psychosocial se trouve dans la continuité de l'aile B, l'infirmerie est attenante à l'aile C, les salles de musculation se trouvent au sein des ailes…

12. Voir Ducpétiaux E., « Des conditions d'application du système de l'emprisonnement séparé ou cellulaire », *Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1858.



1. Portier
2. Aile A (condamnés, trois sections à régime « portes ouvertes »)
3. Aile B (prévenus, trois sections à régime fermé)
4. Aile C (condamnés, trois sections à régime fermé)
5. Aile D (1er étage, une section de condamnés travailleurs)
6. Annexe psychiatrique / Service psychosocial (1er étage)
7. Bureaux de la direction
8. Greffe
9. Cachots
10. Vestiaires / Réception détenus
11. Salle de visites
12. Service technique / Cuisine
13. Cour de promenade
14. Cour de promenade (détenus en régime de protection)
15. Cour de promenade (annexe psychiatrique)
16. Cour de promenade (aile D)

C0. Poste de commande (zone portier)
C1. Poste de commande (zone de détention)

Les pointillés gris représentent les grilles principales

Illustration n°1. Prison de Verrouville (Environ 10 000 m² au sein du mur d'enceinte)

Nous viserons à mettre en lumière l'adaptation des pratiques des professionnels et des détenus à cette structure pénitentiaire surannée. En effet, depuis des années, la prison de Verrouville est décriée publiquement et médiatiquement pour sa vétusté [13] ; sa fermeture est même annoncée depuis plus de quinze ans. Le bâtiment est pourtant toujours fonctionnel. Un important budget a été débloqué récemment en vue de renforcer la surveillance technologique (mise en place d'un poste central d'informations destiné à la coordination du réseau de surveillance et de circulation, placement d'un réseau de caméra-surveillance...), officiellement « en attente de la fermeture de l'établissement dans les deux à cinq ans ». Sur le terrain, personne ne croit en cette annonce…

13. Voir notamment : Moriamé B., « Au fond des oubliettes », *Le Soir*, 18 septembre 2009 ; Schares L., « Une prison vétuste, surpeuplée et qui n'est pas près de fermer », *Le Soir*, 5 février 2011.

Extraits de terrain (Prison de Verrouville) [14]

Il est 7h30, je rentre par la porte principale de la prison de Verrouville et salue les agents en poste au portier. Après mon passage sous le portique de détection magnétique (qui sonne sans que cela n'alerte les agents), ils me souhaitent une bonne journée et m'ouvrent la porte vers le reste de la prison. Je croise un détenu qui nettoie la salle d'attente des visiteurs, il ira ensuite nettoyer l'aire de stationnement de la prison, de l'autre côté du mur d'enceinte, sans surveillance. Deux grilles franchies plus tard, et une fois dans le cellulaire, j'observe quelques instants cette fourmilière avant de choisir ma destination. Je serre la main à deux détenus appuyés contre la grille de l'aile « portes ouvertes », comme moi ils observent la détention en discutant. Détenus et agents se côtoient dans les mêmes espaces, et il est parfois difficile de savoir qui est qui. Hormis les uniformes et quelques habits pénaux, rien ne distingue les groupes de prime abord. Un détenu sort des douches en peignoir. Un autre remplit un seau d'eau pour nettoyer sa cellule. Quelques agents rigolent au fumoir.

Je rentre dans le centre de commandes afin de saluer l'agent responsable et son adjoint. Dans cet « aquarium », ils gèrent les circulations internes en permettant l'ouverture des différentes grilles de la détention. D'ici, les mouvements semblent spontanés : les uns vont et viennent, les grilles restent souvent ouvertes et il est difficile de savoir qui va où… Étant donné les dysfonctionnements techniques (les images retransmises par les dernières caméras qui fonctionnent sont illisibles, le panneau d'indication des alarmes est inopérant depuis une dizaine d'années), les agents du centre travaillent par regard direct (sans l'intermédiaire de l'écran) : à l'entente du son qui indique une demande d'ouverture, l'agent observe qui réclame le passage d'une zone à une autre. En règle générale, il ouvre sans se poser plus de question. De l'autre côté de la vitre, un prévenu incarcéré depuis la veille sort de son aile par la grille principale. Il erre ensuite au sein de l'anneau central, l'air perdu. L'agent, par un geste du menton, interroge le détenu sur sa destination. Le détenu répond en mimant une cravate, signe qu'il est attendu par son avocat. L'agent lui désigne alors la prochaine grille à emprunter en la pointant du doigt. Lorsque je questionne l'agent en charge de l'ouverture des portes, il m'explique : « lorsqu'on me demande d'ouvrir, moi j'ouvre. C'est tout. Peu importe qui c'est, s'il demande c'est qu'il doit aller quelque part ». Si ces pratiques semblent très laxistes, force est de remarquer que cela engendre une fluidité rarement décrite en prison.

Je me rends ensuite au sein de l'aile C, une aile « fermée » destinée aux condamnés. Un détenu, apparemment en route pour l'infirmerie, s'arrête quelques instants au bureau des agents. Il s'assied en leur compagnie et, côte-à-côte, ils terminent une grille de sudoku. Dans cet établissement, la distinction entre les différentes fonctions et grades pénitentiaires n'est que peu marquée (les épaulettes étoilées sont d'ailleurs régulièrement laissées au fond du sac) et les professionnels se partagent la gestion du cellulaire. En deux mots, les différents membres du personnel pénitentiaire gèrent ensemble les ailes sur lesquelles ils sont affectés : ils répondent aux demandes des détenus et ils amorcent les mouvements en ouvrant les cellules. Ici aussi, c'est la souplesse qui prime : les échanges entre détenus sont tolérés, les sorties de cellules pour téléphoner sont régulièrement autorisées en dehors des heures prévues… L'économie d'énergie et le souci de rendre le travail plus confortable prennent le dessus sur les considérations sécuritaires : les grilles sont très régulièrement laissées ouvertes, les clefs sont déposées sur le bureau (à la portée de tous), et les éclats de rire sont nombreux. La visibilité et l'ouverture des espaces permettent également d'adapter les pratiques professionnelles : le trousseau de clefs peut être

14. Les notes de terrain présentées dans le texte sont tirées d'un journal ethnographique tenu quotidiennement. Elles ont été remaniées et agencées *a posteriori* afin d'offrir une lecture cohérente du matériau récolté. Des extraits d'entretiens sont également mobilisés.

jeté au collègue de la section inférieure, les agents s'entraident d'un simple appel ou d'un coup d'œil ou ils taquinent le chef de quartier en lui jetant des boulettes de papier.

Comme de coutume, je prends mon café matinal au sein de la cellule du servant d'aile (*i.e.* le détenu en charge du nettoyage des sections). Deux détenus travailleurs qui passent par là nous rejoignent. Un agent vient fumer sa cigarette dans la cellule, expliquant qu'il a « la flemme » de se rendre au fumoir… Je me rends ensuite sur une autre section afin d'effectuer un entretien.

11h30, l'heure de la distribution des repas. Avec un agent, je guette le retour des chariots vers la cuisine en espérant pouvoir récupérer – illégalement ! – une assiette. Je vais ensuite manger ma pitance au sein du réfectoire du personnel. Pendant le temps du repas et de la digestion, la zone de détention est totalement désertée par le personnel pénitentiaire qui se retrouve au mess ou au fumoir, hauts lieux de socialisation. Les lampes d'appel actionnées par les détenus sont ignorées et un silence quasi-monacal envahit la détention. J'en profite pour m'isoler sur l'escalier d'une section afin de remplir mon journal de terrain. Un détenu m'appelle à travers la porte de sa cellule. Il est puni en régime cellulaire strict ; pourtant le guichet de sa porte est ouvert. Il m'explique que les agents l'ont laissé ouvert afin qu'il puisse discuter avec les autres, malgré sa punition. Il me propose un verre de thé que nous partageons, séparés par la lourde porte.

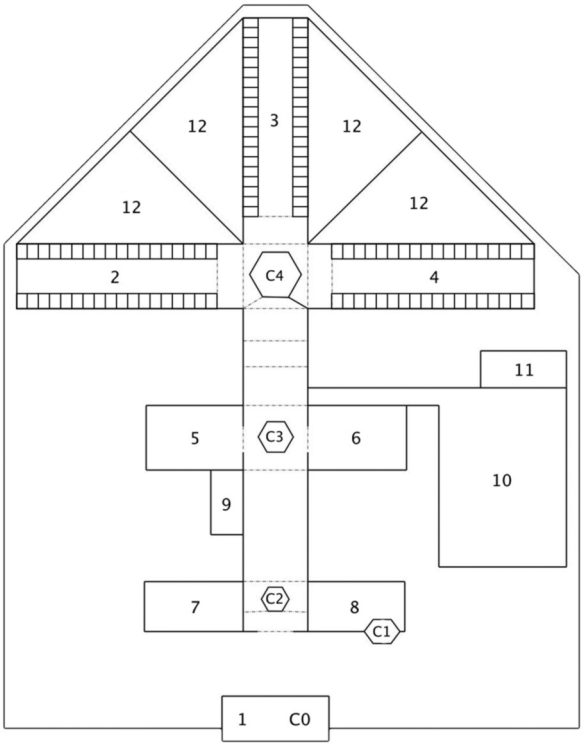
Cet après-midi, je décide de suivre deux détenus qui travaillent à l'atelier et s'occupent des menus travaux et de la manutention de la prison. Après avoir débouché un WC à l'annexe psychiatrique, nous traversons le cellulaire vers l'atelier. L'attente pour une ouverture de grille semble longue. Les détenus me font un clin d'œil et passent par un raccourci qui leur est interdit. Un agent remarque la manœuvre et agite un doigt désapprobateur en souriant. Plus tard, de leur propre initiative (et parce que la météo s'y prête), les détenus travailleurs décident d'aller tondre le jardin qui sert de cour de promenade aux détenus de l'aile D. L'agent technique nous ouvre le chemin de ronde. Je me retrouve donc, en compagnie des deux détenus, à l'extérieur de l'établissement. Seul un mur nous sépare de la rue. Un détenu me montre une échelle en rigolant… Nous cueillons quelques fraises des bois que nous dégustons appuyés contre ce mur d'enceinte, dernier rempart face au monde libre. Une fois la tondeuse récupérée dans les caves et la porte d'accès au jardin de l'aile D déverrouillée par un agent, nous tondons la pelouse. Le travail terminé, nous nous retrouvons coincés. En effet, l'agent est reparti en fermant la porte. Nous prenons donc un bain de soleil en attendant son retour, près d'une heure plus tard. Ma journée se terminera par une partie de poker endiablée avec trois détenus, tandis qu'une agente pénitentiaire commente le jeu…

Cet extrait du journal de terrain donne à voir l'ambiance, souvent qualifiée de « familiale », qui semble s'être installée pour pallier la vétusté et les failles sécuritaires de l'établissement : cette atmosphère se caractérise notamment par un calme relatif et une sécurité active fondée sur le contact, le dialogue, la négociation, ainsi que par la création de liens entre agents pénitentiaires et détenus. Les pratiques professionnelles et les usages reclus dans l'espace de détention semblent délestés de formalisme. Les ajustements spatiaux sont nombreux : gestion des flux « au *feeling* », mouvements spontanés, élargissement des espaces de circulation, itinéraires différenciés, lieux de socialisation, liberté d'action…

Prison de Titalium (type « Ducpétiaux revisité »), dix ans après la construction

Quelques cent vingt années plus tard, en 1996, dans un contexte de remise en cause des institutions pénales, notamment suite à l'affaire Dutroux, le Conseil des Ministres prend la décision de construire une nouvelle prison, une « prison modèle ». La prison de Titalium est ainsi ouverte en 2002. Il s'agit d'une maison de peine accueillant uniquement des condamnés définitifs. Isolé géographiquement, cet établissement comporte quelques 400 cellules prévues pour un régime cellulaire individuel (chaque section comportant tout de même une cellule trio). Ainsi, 420 détenus sont incarcérés à la prison de Titalium. Il s'agit d'un des seuls établissements pénitentiaires à ne pas souffrir de surpopulation en Belgique. A première vue, la structure générale du bâtiment ressemble fortement à la prison de Verrouville, dans des proportions toutes différentes [15]. Néanmoins, d'un point de vue architectural, des différences notables distinguent les établissements. D'abord, le cellulaire n'est plus la partie centrale du bâtiment. En effet, l'espace de détention constitue la dernière zone de l'établissement, au bout d'un couloir principal sur lequel se greffent les divers services : la direction, le greffe, le pôle médical et psycho-social, les salles d'activités, le service technique, les cuisines, le complexe sportif et les ateliers. De plus, l'entièreté de l'espace est davantage fractionnée et « séquencialisée » que dans la prison de Verrouville. En conséquence, les circulations au sein du bâtiment sont minutieusement orchestrées par des sas et des détours obligés. Afin de régler ces mouvements, quatre postes de commandes actionnent les ouvertures de grilles et de portes (*cf.* illustration n°2), à l'inverse de la prison de Verrouville qui n'en comporte qu'un [16]. Cette hypersectorisation des espaces est une caractéristique importante du bâti et constitue la seconde grande différence avec la prison de Verrouville. De fait, chaque section de la prison de Titalium est cloisonnée, tant en verticalité qu'en horizontalité. Dès lors, chaque agent pénitentiaire se voit attribuer un poste bien défini dans un lieu précis, souvent loin de ses collègues. Chaque section jouit donc d'une relative autonomie, et la répartition des détenus s'opère par étage. Au rez-de-chaussée se trouvent une section de détenus en observation ou en punition, ainsi que deux sections fermées. Au premier étage, trois sections fermées. Au deuxième se trouvent les détenus qui travaillent aux ateliers en journée et au troisième étage, les autres détenus travailleurs (service technique, cuisine, bibliothèque, nettoyage...). Les détenus travailleurs (des deux derniers paliers) bénéficient d'un régime de « portes ouvertes » d'environ deux heures en fin de journée.

15. Aux différences citées ici, qui ne concernent que l'espace interne des prisons, il faudrait ajouter, d'abord, l'implantation géographique : la prison de Verrouville se situe en pleine ville, et la prison de Titalium est isolée en campagne loin de toute habitation. Pour une analyse de l'implantation géographique des prisons, voir : Combessie Ph., *Prisons des villes et des campagnes. Étude d'écologie sociale*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1996.
16. Volontairement, nous faisons ici abstraction de la zone "portier" qui comporte son propre poste de commandement dans les deux établissements.



1. Portier
2. Aile A
(quatre sections cloisonnées)
3. Aile B
(quatre sections cloisonnées)
4. Aile C
(quatre sections cloisonnées)
5. Service technique
(rez-de-chaussée)
Service psychosocial
et médical (1er étage)
6. Cuisines (rez-de-chaussée)
Zone d'activités (1er étage)
7. Salle de visites
8. Réception détenus
(rez-de-chaussée)
Direction (1er étage)
9. Greffe (1er étage)
10. Ateliers
11. Salle de sport
12. Cours de promenade

C0. Poste de commande
(zone portier)
C1. Poste de commande général
(PCI)
C2. Poste de commande
(zone réception)
C3. Poste de commande
(zone « médico »)
C4. Poste de commande
(zone de détention,
poste dupliqué
sur deux étages)

Les pointillés gris
représentent les grilles
principales (elles sont
dupliquées à chaque étage)

Illustration n°2. Prison de Titalium (Environ 60 000 m² au sein du mur d'enceinte)

Dans la prison de Titalium, et conformément à la volonté politique, l'infrastructure vise une sécurité (passive) optimale : imposant système de caméras, procédures précises en cas d'incidents avec possibilité de repli dans certaines zones de contrôle, appareillages techniques de contrôle des flux...

Si, par une vue aérienne, les complexes semblent donc pensés sous un même mode – la construction en « étoile » –, la conception spatiale interne est très différente. Il s'agit, en quelque sorte, d'une forme de « Ducpétiaux revisité ».

Aujourd'hui, cette prison est considérée comme un modèle, une prison-école où de nombreux surveillants stagiaires font leurs premières classes. Cependant, elle est parfois décriée par les professionnels qui y travaillent ou y ont travaillé, et par les détenus qui y purgent ou y ont purgé leur peine, pour son caractère déshumanisant et son cadre de travail stressant.

Extraits de terrain (Prison de Titalium)

Quelques mois après la prison de Verrouville, je mène des observations au sein de la prison de Titalium. Alors que j'étais habitué à effectuer une centaine de mètres depuis la gare la plus proche pour rejoindre l'établissement de Verrouville, je dois maintenant veiller à ne pas rater le bus spécial « prison » qui ne passe que trop rarement. Au beau milieu des champs, face à d'anciennes forges, siège l'imposant bâtiment pénitentiaire. Il est 5h37 lorsque je rentre dans l'établissement. Je passe par l'entrée destinée au personnel. Pour faciliter mon entrée dans l'établissement et éviter de devoir toujours passer par l'entrée visiteurs – plus contraignante tant pour le personnel du portier que pour moi –, je suis en effet autorisé à pénétrer par cette voie. Je passe les détecteurs de métaux (le contenu de mon sac est observé minutieusement, d'abord via les rayons X, puis directement à l'œil) et je salue les hommes en poste dans la zone. Ils sont six ; je ne connais le visage que de la moitié d'entre eux et le prénom d'un seul. De nombreux agents effectuent leur stage au sein de cette prison souvent considérée comme prison-école, et présentée comme un modèle. Après la zone du portier, je rentre dans le bâtiment principal. Il ne m'aura fallu pas moins de treize minutes pour atteindre le cellulaire depuis mon arrivée. Les membres du personnel de surveillance de la première équipe de jour, qui commencent leur service dans quelques minutes, s'amassent au fond du couloir principal. Cela fait maintenant plus d'un mois que je circule dans l'établissement, et pourtant je ne reconnais pas tous les visages, et ne retiens presque aucun prénom. La feuille des postes annonce un effectif total de 365 agents ; nous sommes loin de ce que j'ai connu dans la prison de Verrouville (quelques 160 agents, dont un nombre non négligeable en « congé maladie » prolongé). Un gradé pénitentiaire descend de son bureau et rejoint le groupe pour effectuer l'appel. A l'entente de leurs noms, les agents signalent leur présence et reçoivent l'attribution de leur poste. L'appel est très procédural et les enfantillages exclus, à la différence de la prison de Verrouville où le rire, les imitations et autres moqueries faisaient partie intégrante du rituel de l'appel. Chaque agent rejoint ensuite son poste. Ils effectuent l'appel des détenus de leur section et le transmettent au chef de quartier (qui se trouve dans son bureau, un par étage autour de l'anneau central). Une fois le « stock » de détenus vérifié, la journée peut commencer.

Je choisis de passer la matinée au rez-de-chaussée. Les agents discutent d'un détenu qui doit arriver ce matin, il est transféré d'une autre prison. Ils refusent de m'en dire davantage car le détenu est considéré comme extrêmement dangereux, et je comprends que son transfert fait débat. Je décide alors de rester avec eux pour attendre cette arrivée redoutée. Dans l'attente, j'observe. Force est de constater qu'il n'y a pas de place à la spontanéité dans les circulations au sein du cellulaire. Pour ma part, mes choix de déplacements sont relativement stratégiques. En effet, je connais ma destination lorsque je me déplace (et ne peux donc plus « errer » comme dans la prison de Verrouville), et je calcule mon itinéraire (pour ne pas me mettre les agents des postes de commandes à dos en demandant des ouvertures de grilles intempestives). Les va-et-vient des agents pénitentiaires et des détenus sont aussi minutieusement réglés. Pas de place aux pérégrinations. Les circulations doivent être rapides, mais surtout sécurisées (*cf. infra* : le cas des escaliers). Lors des mouvements collectifs (allers et retours en cours de promenade ou aux ateliers), les autres circulations (visites, bibliothèque, service social...) sont interrompues. Selon le jargon, la détention est « gelée ».

Une paire d'heures plus tard, le détenu transféré est annoncé à la réception. Quelques hommes se préparent en renfort afin de l'escorter jusqu'à sa cellule. Les agents me demandent de me tenir à l'écart. Lorsque ce détenu m'aperçoit, encadré par six agents, il s'exclame : « Hey, David ! Comment tu vas, ma biche ? ». Les agents me regardent d'un drôle d'œil. Mal à l'aise, j'explique que j'ai rencontré cet homme à la prison de Verrouville. Mais je sens qu'ils ne comprennent pas cette familiarité affichée. J'attends l'équipe de l'après-midi pour effectuer un entretien avec ce détenu. Lors de la discussion, il m'explique qu'il ne comprend pas sa situa-

tion. Il a été transféré pour raisons disciplinaires – il entretenait une relation avec une agente de la prison de Verrouville. L'entretien est régulièrement interrompu par le bruit du guichet qui annonce le regard de l'agent au travers de la porte. De plus, je dois sortir à plusieurs reprises de la cellule (lors des appels ou de la distribution des repas). Nous sommes loin du contexte d'entretien dont je jouissais à la prison de Verrouville, dans laquelle j'ai même été oublié pendant plus de six heures dans une cellule qui avait été verrouillée par inadvertance.

Je sors définitivement de la cellule car un détenu « spécial » doit être déplacé, et la détention « gelée ». Il est appelé par le service médical et l'agent en charge des circulations – c'est son seul rôle – ordonne le bouclage de la prison ; la vie de la détention ne reprendra qu'après l'annonce d'un « retour à la normale ».

Les extraits de terrain montrent l'orientation sécuritaire que prend l'organisation de la détention. L'infrastructure est destinée à offrir une sécurité maximum, et les lieux sont utilisées de la sorte : verrouillage des accès, utilisation des sas, circulations optimisées... Un agent (le « chef circulations ») reçoit la tâche unique de coordonner, en se synchronisant avec les centres de commandes, les divers mouvements au sein du cellulaire. Cette quête de sécurité se traduit également par un important recours à la technologie : caméras, serrures à double mécanisme, ouverture des grilles à distance, tourniquets permettant la gestion des flux...

Le paradoxe de la modernisation carcérale

Il est important de noter que les profils des acteurs des deux détentions que nous venons d'esquisser sont relativement comparables. En termes de population pénale, il s'agit des mêmes individus (certains ont d'ailleurs été transférés d'une prison à l'autre). Notons tout de même que la prison de Titalium n'est destinée à contenir que des détenus condamnés, alors que la prison de Verrouville accueille également des prévenus et des internés. Cette différence a une influence sur l'occupation des lieux : l'aile destinée aux prévenus de la prison de Verrouville est fortement surpeuplée, et les pratiques de collusion et/ou de connivence (échanges licites ou non, discussions...) sont *a fortiori* plus aisées et répandues. S'agissant du personnel pénitentiaire, nous retrouvons également le même type de personnes à quelques exceptions près. La prison de Verrouville souffre d'un taux d'absentéisme très légèrement supérieur en comparaison à la prison de Titalium qui, par son statut de « prison école », accueille davantage de stagiaires entraînant une rotation plus importante du personnel pénitentiaire. Ces différences, ramenées à la même échelle, sont infimes. Ce sont davantage les proportions qui contrastent : les agents de la prison de Verrouville se connaissent tous et affichent une certaine proximité (dans et en dehors de l'établissement), tandis que les agents de la

prison de Titalium ne connaissent souvent que leurs collègues directs (en terme de lieu de travail et/ou d'horaire) tout en maintenant des relations de courtoisie, parfois de querelles, aves les collègues des autres brigades [17].

Malgré l'importance de ces distinctions, il nous paraît important, dans le cadre de cette analyse, de maintenir une lecture plus strictement interactionniste de l'utilisation des espaces au sein des détentions. Ce choix permet d'isoler arbitrairement et artificiellement les usages des lieux par les acteurs de leurs trajectoires individuelles et de la structuration des groupes en présence. Conscient de cette limite, nous analyserons ici uniquement ce qui nous a été donné à voir : les pratiques des uns et des autres *in situ*.

Ainsi, et dans la perspective d'expliquer le paradoxe de la modernisation carcérale, nous allons, en quelques points, décortiquer la manière dont les espaces modèlent les usages des lieux et font qu'une prison désuète et vétuste est préférée par la quasi-totalité des acteurs *intra-muros*, d'un côté et de l'autre des grilles, à une prison récente et présentée comme un modèle par l'administration et les responsables politiques.

La question du confort et de l'humanisation de la prison, chère aux politiques, est reléguée au second plan à l'intérieur des murs. En effet, les questions de l'amélioration des conditions de travail et de la normalisation des conditions de détention sont régulièrement mises en avant lors des décisions d'extension du parc pénitentiaire. Sur un plan strictement ergonomique et matériel, les prisons récentes gagnent ce pari en offrant un cadre de travail et de vie plus confortable. Les agents de la prison de Titalium possèdent leur propre bureau (une pièce pouvant être fermée) sur chacune des sections, alors que ceux de la prison de Verrouville ne jouissent que d'une table au beau milieu du couloir des ailes de détention. Les cellules de la prison de Titalium sont munies d'un coin privatif avec lavabo et toilette et une salle de douches et prévue au sein de chaque section. La prison de Verrouville n'offre que six douches pour l'ensemble de la détention (dont quatre sont fonctionnelles). Pourtant, à Titalium, les professionnels expliquent se sentir isolés dans leur bureau. Ils n'ont que peu de contacts avec leurs collègues et avec leur hiérarchie. Ils ne quittent que rarement la section qui leur est attribuée. Dans leurs propos, ce sont principalement des histoires de ragots et de concurrence qui apparaissent. Pour les détenus, le confort matériel est également secondaire. Ils racontent que la flexibilité et le fait de se sentir considérés priment sur toutes les autres considérations. Dans les discours et dans les gestes, nous remarquons aisément que les détenus et les travailleurs semblent apprécier davantage ce qu'ils appellent une « ambiance », plutôt qu'un cadre de vie ou de travail sain, sécuritaire et confortable.

17. Pour une approche sociologique de la socialisation des agents pénitentiaires (pour la situation française), voir : Chauvenet A., Orlic F., Benguigui G., *Le monde des surveillants de prison*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.

Revenons ensuite sur l'agencement général de la détention. Les deux établissements sont structurés en forme de croix : trois ailes de trois ou quatre sections ainsi qu'un couloir principal rejoignent un rond-point central où se situe un poste de commandes. À l'intérieur des murs, l'usage et l'occupation de ce rond-point sont très différents. Dans la prison de Verrouville, l'anneau central concentre et rassemble les acteurs en quelques mètres carrés : les appels sont effectués en ce lieu, le fumoir y est accolé, tous les détenus et les agents transitent par cet endroit et s'y attardent souvent... Le centre de la prison de Titalium est totalement différent car la règle veut que la zone soit dégagée. Dès lors, il ne s'agit que d'un lieu de passage – et de franchissement individuel qui plus est. L'espace du rond-point central est ici à la fois étendu et segmenté. La taille et l'opacité du centre de commandes (qui en contient deux en réalité) bouche la vue et empêche la discussion de deux acteurs qui se trouveraient en deux points opposés. L'anneau central est également coupé en verticalité, agents et détenus évoluant sur quatre paliers différents. Seuls deux escaliers (qui empêchent également les contacts, nous y reviendrons) permettent de transiter d'un étage à l'autre.

Les configurations de ce centre névralgique, *mutatis mutandis*, révèlent donc deux visions contrastées de la détention ; d'un côté une logique relationnelle dans laquelle le contact est valorisé, de l'autre une rationalité sécuritaire entraînant des circulations optimisées en termes de temps et de limitations des contacts. De ces cohérences internes découlent deux atmosphères distinctes. Tant les détenus que les agents pénitentiaires de la prison de Verrouville évoquent une « ambiance familiale » en parlant de la sociabilité qui existe dans et entre les groupes en présence (le tutoiement est d'ailleurs la norme). Dans la prison de Titalium, les personnes incarcérées racontent plus volontiers les querelles entre codétenus. Il en va de même pour les agents qui expriment souvent les ragots et disputes entre collègues. Les interactions apparaissent, de fait, beaucoup plus superficielles et moins confidentielles ; le vouvoiement est de rigueur.

Le cloisonnement spatial, la segmentation des lieux, le retranchement technologique (les agents étant de moins en moins en contact direct avec les détenus) et la sophistication du contrôle déshumanisent la détention. La sécurité ainsi mise en place ne rassure pas le personnel pénitentiaire qui ne travaille plus que face au risque, et ce d'une manière formalisée en se protégeant derrière des procédures définies et des gestes répétés. Cette conception essentiellement fonctionnelle de l'espace de la détention se cristallise dans l'emplacement et l'usage des escaliers. Le cellulaire de la prison de Titalium ne contient que deux escaliers. Il s'agit de colimaçons entourés d'une gaine grillagée percée à chaque étage. Ces escaliers sont placés autour de l'anneau central. Les agents en place au sein du double poste de commandement ont ainsi toujours l'œil sur les détenus qui montent ou descendent. De surcroît, l'escalier Ouest est uniquement destiné aux circulations descendantes, et le colimaçon Est aux

déplacements ascendants. Tout est fait pour assurer une circularité sécurisée des mouvements, en limitant le contact.

Ainsi, dans la prison de Titalium, c'est la règle à la lettre qui prime : peu de marges de manœuvre hors de ce qui est strictement autorisé ou défendu. La prison de Verrouville est davantage régie par l'infradisciplinaire et ce qui semble « être de bon sens », entraînant parfois des actions difficilement justifiables légalement mais acceptées de tous. Ainsi, un détenu éclairait notre étonnement face à son attitude suite à un passage à tabac violent : « Je préfère me faire tabasser une fois par mois parce que j'ai insulté un chef et qu'il me serre la main les autres jours, plutôt que de me faire traiter comme un chien à qui on jette sa gamelle 365 jours par an ». Il s'agit là du paradoxe de la modernisation carcérale.

Du paradoxe à l'ambivalence

Avec une première lecture comparative des détentions de deux prisons d'époques éloignées, nous pouvons approcher une forme de compréhension de la situation des acteurs en détention et concevoir ainsi le fait qu'une vieille prison soit appréciée dans sa vétusté et sa flexibilité et qu'un établissement récent soit rejeté *intra-muros* pour son caractère stressant et déshumanisant. Cependant, un second niveau de lecture permet de déceler l'ambiguïté interne qui règne au sein de chacune de ces détentions et qui, dans un cas, permet de rendre la détention supportable (prison de Verrouville) ou, dans l'autre, engendre un sentiment d'insécurité et/ou d'abandon (prison de Titalium).

Prison de Verrouville : entre flexibilité des pratiques et rigidité du système

La souplesse apparente et l'ambiance « familiale » de la prison de Verrouville entrent en contradiction avec la rigidité intrinsèque du système carcéral. Le point de rupture apparaît dans la formalisation des demandes ou dans la nécessité d'encadrer plus fortement certains mouvements collectifs. De cette contradiction entre un quotidien relativement ouvert et flexible (l'ambiance familiale) et un système rigide et procédural naît une double question fondamentale. Pour les professionnels d'abord : comment instaurer un cadre sécuritaire (et souvent segmentant) au sein d'un quotidien ouvert spatialement et socialement ? Pour les détenus ensuite : comment évoluer dans un système combinant proximité avec les agents et procédures complexes ?

Parallèlement aux extraits de terrain proposés, un quotidien plus strict que celui présenté plus haut peut être décrit. Tout d'abord, une série de mouvements en groupe – les allers et retours aux préaux ou à la visite – rythme les journées. Ces mouvements, qui regroupent souvent une quinzaine de détenus, sont très formalisés : les détenus sortent de cellule section par section, ils sont fouillés par palpation et sont envoyés en promenade ou en visite. Le retour des

visites s'effectue par paires et les détenus sont fouillés à nu avant de réintégrer leurs cellules. Il est important de noter que les fouilles – par palpation (au beau milieu des ailes) ou à nu (dans les douches) – sont les seuls lieux de contacts physiques institutionnalisés entre détenus et professionnels (hormis les rares interventions). Ces moments sont régulièrement ponctués de frictions ou de tensions. Par exemple, le détenu et l'agent qui remplissaient ensemble la grille de sudoku se retrouvent pour une fouille à corps à la suite d'une visite. Le détenu, estimant que l'agent effectuait la fouille avec trop de zèle (notamment en écartant les jambes dénudées à l'aide de ses bottines), montre son mécontentement et refuse la fouille à nu en criant : « si tu me touches, je te touche ! ». Après l'arrivée de renforts dans les douches étroites, une intervention musclée permet d'envoyer ce détenu en cellule nue. Et, selon l'expression consacrée, « ce qui se passe au cachot reste au cachot » [18].

Comme dans ce cas, les multiples décisions des professionnels de l'administration pénitentiaire, à tout niveau hiérarchique, révèlent souvent une utilisation de l'espace comme sanction ou comme gratification. Les « punitions », formelles ou informelles, font presque toujours usage de l'espace comme forme de sanction : mutation de section, fouilles sales de cellule (l'agent laissant derrière lui une cellule sens dessus-dessous), bouclage de section, mise à l'isolement… Ainsi, le détenu qui discutait au travers de la porte de cellule était placé en régime cellulaire strict pour une durée d'une semaine : une punition *dans* et *par* l'espace. Le lieu de la cellule (ou, à l'extrême, du cachot) devient à la fois l'espace de la punition et le moyen de punir. À l'inverse, les détenus « méritants » se voient offrir un champ d'action élargi, notamment par des propositions de mise au travail. En effet, la très modeste rémunération ne constitue pas l'unique motivation des détenus qui acceptent les postes de travailleurs. L'espace et la liberté de mouvements dont ils bénéficient renforcent l'attrait de ces postes, et les hiérarchisent : les servants peuvent se mouvoir dans leur aile, tandis que les travailleurs du service technique jouissent d'une liberté relative sur toute la surface du bâtiment (jusque dans les caves ou le chemin de ronde). Du côté du personnel pénitentiaire, une série de réflexes professionnels consiste à éviter les possibilités de déplacements des détenus, ou à protéger certains espaces propres. Par exemple, si la plupart des grilles peuvent rester ouvertes pendant de longs moments, elles sont parfois fermées au nez et à la vue des détenus qui s'approchent ; pour « leur rappeler qu'ils ne sont pas chez eux » et qu'« ici, c'est nous qui décidons » explique un agent. Dans une même logique, les agents intiment parfois aux détenus d'avancer plus rapidement lorsqu'ils passent devant le fumoir, la petite pièce enfumée étant un haut lieu de rigolade et où l'on « règle ses comptes » ou casse du sucre sur le dos de la hiérarchie ou des détenus « gênants ».

18. Après quelques semaines d'observation et de présence intensive au sein de l'établissement, le chercheur a même été convié à observer le rituel du passage à tabac au cachot. Cette intégration du chercheur souligne à la fois la banalité de ces gestes, mais également leur normalité assumée.

Du côté des détenus, l'usage de l'espace de détention cristallise également une série d'enjeux cruciaux. Certains groupes sont bannis dans des espaces de relégation : la 9ème section destinée aux détenus « code 5 » (souvent incarcérés pour faits de mœurs, ou « en protection ») est un exemple frappant. Ceux qui descendent de la 9ème section sont la cible de moqueries ou d'affronts divers de la part des détenus mais également des agents (refus de serrer la main, raclements de gorge…). Autre exemple : en revenant de l'annexe psychiatrique avec les détenus travailleurs, un agent nous interpelle en ces termes : « Alors les gars, on se marre bien à Gogolville ? ». Au sein même des sections, des stratégies de conquête spatiale peuvent être observées. Par exemple, les détenus optent pour des « planques » hors cellule afin de cacher leur téléphone et d'anonymiser l'appareil en cas de perquisition. Ainsi, durant la partie de poker décrite plus haut et qui monopolisait l'attention du personnel de surveillance, un détenu aura eu l'opportunité de récupérer son téléphone afin de consulter ses messages…

Ce second niveau de description du quotidien à la prison de Verrouville nous permet de remarquer que l'espace n'est pas qu'un environnement de travail ou de vie ; les lieux d'exercice et d'usage ne sont pas seulement des éléments de contextualisation. D'une part, le travail des agents pénitentiaires est structuré, voire rigidifié, par une fragmentation et une segmentation des espaces, et par une utilisation de la cellule, des sas, des grilles… D'autre part, le mythe de l'autodiscipline des détenus (qui attendent sagement derrière des grilles ouvertes, ne franchissent pas le mur d'enceinte pourtant à portée ou balaient le parking de la prison sans s'évader) est contrebalancé par des stratégies d'utilisation subversive de l'espace autorisé (trafics, inversion de pouvoir, planques…).

Prison de Titalium : entre quête de sécurité et isolation

La description du fonctionnement de la prison de Titalium illustrait la surutilisation de l'espace comme mécanisme de protection : la fermeture est la règle et l'ouverture toujours brève, les possibilités de regroupement et/ou de manœuvre sont limitées, les agents sont contraints de rester à leur poste durant leur service... Cette situation engendre ainsi un sentiment d'isolement de tous les acteurs de la détention. Même s'il s'agit plus d'un effet secondaire de la conception des lieux que d'une réelle ambivalence, ce décalage illustre tout de même la manière dont des espaces conçus dans une visée particulière façonnent les usages des lieux.

Cette architecture pénitentiaire – fortement inspirée dans sa structure des modèles dessinés et réalisés par Ducpétiaux mais adaptée aux injonctions sécuritaires actuelles : évitement des émeutes et donc des regroupements, limitation des possibilités d'évasion par le recours aux outils de sécurisation passifs... – utilise comme principal outil de contention l'hypersectorisation des

espaces [19]. Les divers services sont excentrés, l'espace du cellulaire est découpé tant en verticalité qu'en horizontalité, les mouvements sont minutieusement calculés et régulièrement interrompus... Les détenus ne se côtoient que dans les espaces où ils sont censés se côtoyer (salle de sport, cour de promenade, ateliers...). Même dans ce cas [20], ils sont sélectionnés (en fonction de leurs demandes, notamment d'activités) et triés (par sections, notamment). Les cours de promenades sont, par exemple, divisées en quatre parcelles qui accueilleront chacune les détenus d'un seul étage (la répartition au sein des cours est fixée aléatoirement – l'aléatoire étant parfois stratégique – chaque jour).

Les professionnels sont également isolés. Ils maintiennent le poste qui leur a été attribué et ne se déplacent que rarement (et pour une durée très limitée). Les agents restent donc au sein de leur section, sauf pour effectuer les fouilles lors des promenades ou à l'heure des appels où ils rejoignent le bureau du chef de quartier. Ces derniers ne quittent que rarement leur bureau, et presque jamais leur étage. Le personnel plus haut gradé ne s'aventure dans la zone de détention que lors d'événements particuliers (escorte d'un membre de la direction, mise au cachot...). Il n'existe donc aucun lieu de socialisation collective au sein de l'établissement : le fumoir se situe au dernier étage de l'établissement (étage technique), qui n'offre pas un cadre très accueillant, et le mess se trouve dans la zone du portier (au point le plus éloigné du cellulaire) et n'est que peu ou pas du tout investi.

Pour reprendre l'analyse foucaldienne [21], la discipline, d'un côté de la grille comme de l'autre, est produite par cet espace et l'utilisation qu'il suscite. Pour le personnel, hors de question de laisser un espace « vide » s'il n'est pas bouclé. Pour les détenus, impossible de circuler d'un espace à l'autre sans être sous surveillance, ou sans être « encloisonné » dans un sas.

Le contraste entre les deux établissements apparaît clairement dans la manière, pour les détenus, d'énerver les agents pénitentiaires. Au sein de la prison de Titalium, les détenus qui désirent ennuyer les agents ne referment pas les grilles après leur passage, forçant ainsi les agents à courir pour refermer l'ouverture créée et assurer la sécurité de l'endroit. Ces comportements valent régulièrement un rapport disciplinaire au détenu. À l'inverse, dans la prison de Verrouville, le personnel peste contre les détenus qui referment sciemment

19. Pour une approche de cet aspect et pour une analyse géo-architecturale plus globale du paysage institutionnel carcéral français, voir : Milhaud O., « Séparer et punir. Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace », Thèse de doctorat en géographie, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Laboratoire ADES-TEMPOS UMR 5185 CNRS, 2009.
20. Le cas des ateliers mériterait une analyse particulière car ces zones regroupent des détenus de sections différentes et constituent ainsi un espace très singulier. Cependant, dans le cadre de cette analyse, nous ne nous attarderons pas sur ce cas précis dont nous pensons qu'il n'invalide pas notre interprétation.
21. Voir : Foucault M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

les grilles. En effet, les agents sont alors contraints d'appuyer sur le bouton de demande d'ouverture et d'attendre la réaction de l'agent du poste de commande. Autrement dit, la fluidité est ici préférée à la quête de sécurité, tandis que la prison de Titalium symbolise au contraire la matérialisation de la gestion stratégique d'une population potentiellement dangereuse.

Production spatiale d'un ordre interne singulier et reproduction de l'institution pénitentiaire : l'ambivalence répétée du système carcéral

Cet article met en exergue, par deux exemples singuliers de constitution d'un ordre social carcéral particulier, les pratiques spatiales communes – mais bipolarisées : détenus d'un côté, agents pénitentiaires de l'autre – et la production d'un ordre interne, fruit d'un compromis en vase clos.

La prison de Verrouville, entre adaptation à la décrépitude et fruit d'une histoire ancienne, montre des pratiques (tant professionnelles que recluses) qui semblent parfois figées dans le passé, des ajustements influencés par les murs et les usages qu'ils préconisent. En évoquant l'architecture de Ducpétiaux, M.-S. Dupont-Bouchat écrivait : « qui veut la séparation, ne peut vouloir en même temps le cellulaire » [22]. Dès lors, l'espace créé par l'utopie cellulaire (dans une logique présupposée d'isolement et de coupure) est le théâtre, dans le quotidien des usages et de l'expérience, de pratiques réelles de collusion et de regroupement, d'utilisations détournées des lieux, d'ajustements de tous et de chacun. Par ailleurs, la majorité des détenus et des travailleurs disent préférer la prison de Verrouville aux établissements pénitentiaires récemment construits en Belgique (notamment la prison de Titalium). Ce paradoxe de la modernisation carcérale s'explique, en partie du moins, par l'adaptation des pratiques face aux espaces surannés et à une structure jugée obsolète. Ce qui rend la prison de Verrouville supportable, c'est justement sa vétusté ; car celle-ci offre des failles et permet (tout en légitimant) une utilisation détournée des espaces, tant par les travailleurs que par les usagers de l'institution, contrairement à d'autres prisons.

La prison de Titalium, construite il y a quelques années, reprend les grandes lignes de la conception architecturale de type Ducpétiaux (à savoir, l'illusion d'un panoptisme en étoile [23]), à une échelle doublée et adaptée aux évolutions technologiques de la sécurité passive : une prison de type « Ducpétiaux revisité » qui se devait être un modèle, mais qui est décriée par les détenus et les travailleurs pour son caractère déshumanisant et son cadre de travail stressant. Dans la conception initiale, ce n'est plus la vie recluse qui est recherchée, mais la sécurisation maximale. Les recettes utilisées sont le

22. Dupont-Bouchat M.-S., « Ducpétiaux ou le rêve cellulaire », *Déviance et société*, vol. 12, 1988, p. 11.
23. Voir : Demonchy Ch., « Généalogie de la prison moderne », *Ban public, association pour la communication sur les prisons et l'incarcération en Europe*, 2003 ; et *cf. infra.*

découpage spatial et la rigidité de l'usage des lieux.

Au sein de ces détentions, aussi contrastées soient-elles, nous pouvons retrouver une ambiguïté, une ambivalence (parfois presque une aporie) en filigrane du quotidien. D'un côté, c'est l'adaptation à l'usure qui est contrebalancée par la rigidité du système carcéral lui-même. De l'autre, c'est la rigidité assurant une vision particulière de la sécurité qui entraîne l'isolement des acteurs. Pour revenir sur le paradoxe de la modernisation carcérale, il apparaît que plus l'ambiguïté est paradoxale, plus elle est vivable. Plus le décalage est important, plus la détention « fonctionne » (ou « tourne », pour utiliser l'expression des acteurs) pour les individus entre les murs (mais moins elle « fonctionne » pour l'administration et les personnes extérieures qui y voient une dénaturation du projet pénitentiaire). Un paradoxe pas si paradoxal que ça, en somme. En effet, au sein de la prison de Verrouville, détenus et agents sont conscients de travailler ou de purger leur peine de façon peu adéquate au regard de ce qui est prévu dans la loi ou dans le « projet pédagogique » de la prison. Le fait d'évoluer dans un bâtiment visiblement et notoirement obsolète et suranné légitime leurs actions. Ce n'est pas le cas dans la prison de Titalium, dans laquelle le temps n'a pas encore creusé l'ambivalence...

Post-scriptum : vers le « Ducpétiaux + »…

Pour terminer et ouvrir la réflexion, permettons-nous un détour par les projets actuels de construction de prisons en Belgique, et par l'étonnement qu'ils peuvent susciter en rapport avec les tentatives de mutation du bâti carcéral qui en assurent davantage la répétition. Les esquisses des nouvelles et futures prisons belges font – encore une fois – écho aux premières prisons du Royaume, et à la majorité des vieux établissements pénitentiaires de Belgique (et des récents aussi, par ailleurs). Encore une fois la même recette, appelée par certains architectes « Ducpétiaux + », à une échelle supérieure et adaptée aux technologies nouvelles : un bâtiment en étoile censé offrir une surveillance panoptique dont Ch. Demonchy a montré les limites (l'agent en poste au centre de commandement ne voit que des couloirs vides) [24], des cellules censées séparer et isoler les détenus les uns des autres, des lieux supposés offrir un potentiel d'aménagement et d'appropriation minimal… Selon le constat de Dupont-Bouchat, « les idées passent, mais les bâtiments demeurent » [25]. Or, ce n'est pas parce que les bâtiments demeurent (et sont reproduits) que les idées passent – une rigidité des espaces liée à une historicité encore indépassée, qui implique *de facto* une tension entre pratiques figées et tentatives d'émancipation…

24. Voir Demonchy Ch., *ibidem.*
25. Dupont-Bouchat M.-S., *op. cit.*, p.18.

Chacune de ces réalisations architecturales est la manifestation bâtie, si pas d'un manque de réflexion comme pourrait le laisser entrevoir la répétition des modèles, d'un véritable projet de l'institution pénitentiaire. Partant, elles reflètent un projet de société, mais également l'ambivalence et le paradoxe – l'aporie – du système carcéral. Le modèle « Ducpétiaux » idéalise la vie recluse en omettant l'usage collectif de l'espace de détention, la gestion infradisciplinaire supplantant alors la visée rédemptrice de l'enfermement. Les prisons de type « Ducpétiaux revisité » offrent un cadre ultra sécuritaire tout en isolant socialement les détenus et les travailleurs en leur sein. La protection légale de la société se mue donc en un abandon des acteurs internes de la prison. Les futurs établissements « Ducpétiaux + » remettent l'objectif de normalisation au goût du jour (la prison pensée comme la ville), mais perpétuent la quête de sécurité par la segmentation. L'aporie est donc répétée (mais elle n'est assumée que dans le premier cas) : rendre « meilleurs » – ou plutôt réintégrer socialement des individus, à terme, selon des normes de conduites jugées acceptables – par la contrainte et l'enfermement.

Aujourd'hui, pour l'administration ou pour les politiques, il s'agit donc de trouver de nouveaux registres de légitimation (ou d'en récupérer des anciens) pour justifier l'institution pénitentiaire cellulaire de type « Ducpétiaux + » : l'argument économique (les coûts à court et long termes sont connus), les objectifs de la prison (resocialisation par la mise à l'écart, toujours évoquée même si la faillite de l'institution à été maintes fois démontrée sur ce point), voire l'intégration dans le paysage institutionnel et historique belge (en référence aux villes fortifiées par Vauban avoisinantes, notamment) ou le registre poétique (la prison en forme de « fleur », pour calmer les esprits)… Un responsable haut placé à l'administration pénitentiaire nous faisait part de son pessimisme en la matière : « on utilise de nouveaux matériaux, on fait des baies vitrées ou des fenêtres arrondies, on met de nouvelles couleurs, mais on reste toujours dans le même modèle qui ne fonctionne pas. Mais c'est normal, depuis Ducpétiaux, je n'ai jamais lu une seule réflexion intéressante et profonde sur la manière de construire une prison… ».

Le processus de conception des établissements carcéraux – souvent délégué aux bureaux d'architectes qui y voient (et sont contraints d'y voir, au regard du cahier des charges imposé) un processus d'itération tout en réduisant les coûts à court et long termes – suppose l'investissement dans un modèle de société : le choix d'impliquer ou d'exclure, de « normer » ou d'accepter les individus qui composent le corps social. En effet, penser les lieux d'incarcération – voire leur abolition – consiste à façonner les manières de traiter les personnes condamnées par la justice pénale à une peine privative de liberté. Repenser la prison, c'est avant tout repenser sa matérialité.